

Affaires courantes

[Traduction]

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition recueillie dans ma circonscription, York-Ouest, par M. et M^{me} Manzo. Ils se sont rendus dans divers quartiers de York-Ouest et ont déposé une pétition appuyant fermement la demande de l'opposition pour que le projet de taxe sur les produits et services soit retiré de la Chambre des communes.

En fait, les pétitionnaires soulignent qu'il y a eu environ 31 nouveaux impôts ou hausses d'impôt depuis 1984, que cette taxe ne fera qu'ajouter au caractère régressif de la fiscalité et qu'elle rendra la vie très difficile pour tout le monde, notamment pour les familles à revenu moyen de la circonscription.

J'ai également deux autres pétitions dont les signataires, qui habitent la magnifique ville de Windsor, demandent essentiellement la même chose, c'est-à-dire qu'on retire ce projet de taxe sur les produits et services.

M. George Proud (Hillsborough): En vertu de l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter trois pétitions au nom de nombreux Canadiens qui demandent au Parlement de rejeter la taxe envisagée sur les produits et services.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Je voudrais présenter une pétition dûment certifiée par le greffier, en vertu de l'article 36 du Règlement. Elle est signée par des Canadiens qui s'inquiètent de la taxe sur les produits et services que propose le gouvernement. Il s'inquiètent également de plusieurs promesses reniées et craignent surtout ce que cette taxe nous réserve à l'avenir. Elle commencera à 9 p. 100, mais nous ne savons pas du tout quel pourcentage elle pourrait atteindre.

Les signataires prient humblement le Parlement de rejeter la taxe envisagée sur les produits et services.

VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui porte la signature de vingt-six habitants d'Atikokan et que le greffier des pétitions a jugée correcte quant à la forme et au contenu.

Ces pétitionnaires habitent dans une localité qui n'a plus de service voyageurs depuis plus de dix ans. Ils s'inquiètent de la suppression du reste du réseau en particulier dans tout le nord-ouest de l'Ontario.

Ils pressent le Parlement de veiller non seulement au maintien de VIA Rail, réseau ferroviaire national du Canada, mais encore à l'amélioration du service par l'acquisition de nouveau matériel, en accordant à la société un budget suffisant pour qu'elle puisse remplir son mandat.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, j'ai aussi l'honneur de présenter, aux termes de l'article 36 du Règlement, une pétition concernant la taxe sur les produits et services que le gouvernement propose. Le greffier a jugé que cette pétition était correcte quant à la forme et au contenu.

• (1140)

Dans leur pétition, ces citoyens font remarquer que le gouvernement actuel a, depuis cinq ans, augmenté les impôts pas moins de 31 fois et que la TPS se révélerait fort injuste pour les contribuables à revenus faibles et moyens.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et services.

VIA RAIL

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de Canadiens qui prient le gouvernement de reconsidérer sa décision de réduire les services de VIA Rail dans certaines régions du Canada et de les supprimer dans d'autres.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de maintenir, d'améliorer et de moderniser VIA Rail dans les régions du pays où il peut fournir un service plus rapide, plus rentable, plus sûr, plus pratique, plus respectueux de l'environnement et plus efficace au point de vue énergétique que les autres modes de transport.

LA RÉFORME FISCALE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente une pétition certifiée conforme par le greffier et signée par 31 personnes de Maple Ridge, dans ma circonscription de Mission—Coquitlam, qui demandent au gouvernement de rejeter la taxe sur les produits et services proposée actuellement, d'entreprendre une réforme du régime fiscal qui prévoit le paiement effectif d'un impôt minimum par les particuliers et les sociétés riches et de ne pas se servir de cette réforme comme prétexte pour imposer une énorme ponction fiscale—s'il réussit à obtenir un large consensus public sur une mesure fiscale destinée à remplacer la taxe sur les ventes des fabricants.